

## 4G-PS - Critères de promotion

selon le règlement grand-ducal du 20 juillet 2018

### Liste des branches de promotion (nombre = 12) :

Allemand	Physique
Anglais	Informatique appliquée
Français CA ou CB	<b>Sciences humaines et sociales (Schus)</b>
Mathématiques	Education à la citoyenneté
<b>Biologie humaine</b>	Education physique et sportive
Chimie	Option

Branches fondamentales : **Biologie humaine et Sciences humaines et sociales**  
(une branche fondamentale ne peut pas être compensée)

La branche **Vie, société et religions** compte pour la moyenne générale (= **MG**) mais pas pour la promotion.

### Promotion :

	<b>MG &lt; 36</b>	<b>MG = 36 ou 37</b>	<b>MG ≥ 38</b>
toutes les notes annuelles ≥ 30	classe réussie	classe réussie	classe réussie
1 note annuelle insuffisante ≥ 20	1 ajournement	1 compensation classe réussie	1 compensation classe réussie
2 notes annuelles insuffisantes ≥ 20	2 ajournements	1 compensation 1 ajournement *	2 compensations classe réussie
3/4 notes annuelles insuffisantes ≥ 20	3/4 ajournements	1 compensation 2/3 ajournements *	2 compensations 1/2 ajournement *
1 note insuffisante dans branche fondamentale	1 ajournement	1 ajournement	1 ajournement
note annuelle < 20	ajournement	ajournement	ajournement
5 notes annuelles ou plus < 30 **	échec	échec	échec

\* le conseil de classe décide quelle branche sera compensée et quelle branche donnera lieu à un ajournement

\*\* en 4G-PS 5 est le nombre des notes annuelles insuffisantes supérieur à 1/3 non arrondi du nombre des branches de promotion, qui est de 12.

### Après le 1<sup>er</sup> semestre

#### Mesures de remédiation :

Des mesures de remédiation peuvent être proposées par le conseil de classe pour l'élève en difficulté :

- un suivi différencié
- une étude S.O.S.
- des travaux de mise à niveau
- un accompagnement personnel



## Après le 2<sup>e</sup> semestre

### En cas de compensation :

Le conseil de classe peut imposer un **travail de révision** avec éventuellement une épreuve dont la note est mise en compte comme devoir en classe du 1<sup>er</sup> semestre de l'année suivante.

### En cas d'ajournement :

Une note insuffisante dans une branche fondamentale et/ou une note annuelle < 20 donne toujours lieu à un **travail de vacances**.

Pour les autres branches le conseil de classe décide pour chaque élève si l'ajournement est un **travail de vacances** ou un **travail de révision**.

- Le **travail de vacances** se solde par une épreuve en septembre et une décision de promotion. (Le dossier TV compte pour un quart, l'épreuve pour trois quarts)
- Le **travail de révision** peut se solder par une épreuve dont la note est mise en compte comme devoir en classe du 1<sup>er</sup> semestre de l'année suivante

### En cas d'échec :

L'élève peut choisir

- entre le **redoublement** et
- l'**orientation** vers une voie pédagogique adaptée.

En cas de redoublement : FRANC-CA ou FRANC-CB sur décision du CC.

Le redoublement est toujours accompagné d'une **mesure de remédiation** (= un suivi différencié)

## Français en 3<sup>e</sup> :

Une **note annuelle insuffisante dans FRANC-CA** ne compte pas pour la promotion, uniquement pour la MG.

CA - note annuelle $\geq 30$	cours avancé en 3 <sup>e</sup>
CA - note annuelle < 30 *	cours de base en 3 <sup>e</sup>
CA - note annuelle entre 26 et 29 *	décision du conseil de classe
CA - note annuelle < 20 *	cours de base en 3 <sup>e</sup> avec <b>mesure d'appui</b>

CB - note annuelle $\geq 40$	cours avancé en 3 <sup>e</sup>
CB - note annuelle entre 36 et 39 *	décision du conseil de classe
CB - note annuelle < 36 *	cours de base en 3 <sup>e</sup>
CB - note annuelle entre 20 et 29 *	compte pour la promotion : - compensation si MG $\geq 36$ - ajournement si MG < 36 ; si réussite : cours de base en 3 <sup>e</sup>
CB - note annuelle < 20	compte pour la promotion et donne lieu à un ajournement ; si réussite : cours de base en 3 <sup>e</sup>

\* l'élève peut être inscrit au cours avancé en 3<sup>e</sup> après la réussite d'un **travail complémentaire**

**Remarque :** admission en **2G-SI** (formation de l'infirmier), avec **FRANC-CA** ou **FRANC-CB  $\geq 40$**